

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »

REUNION DU 20/09/2022

DECISION N° 20220920_B_092

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS Nathalie JOLIVET,
Christine BONNEFOY, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du
30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique

**Objet : ZA du Viaduc à Pont Salomon : Signature de l'avenant n°2 à la convention
d'occupation de terrain nu à passer avec M. TEYSSIER – RUBIO**

N° 20220920_B_092

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve l'avenant n° 2 à la convention d'occupation de terrain nu à passer
avec Monsieur TEYSSIER-RUBIO à la ZA du Viaduc pour une utilisation
dans le cadre de jardinage, aux conditions suivantes :
 - Parcelle AH 0023
 - Loyer : 50 € TTC par an
 - Durée : du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023 inclus

Et autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 20 septembre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET

